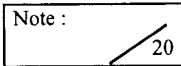
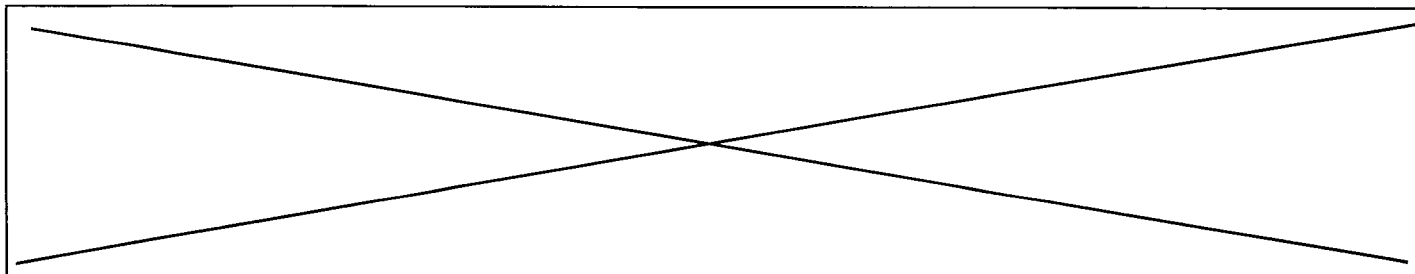


NE RIEN	Académie :	Session :	
	Examen ou Concours :	Série :	
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :	
	Epreuve/sous-épreuve :		
ECRIRE	NOM :		
	<i>(en majuscule suivi, s'il y a lieu, du nom d'épouse)</i>		
	Prénoms :	N° du candidat	
	Né(e) le :	<i>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)</i>	
DANS CE CADRE	Examen ou Concours :	Série* :	Si votre composition comporte plusieurs feuilles, numérotez-les et placez les intercalaires dans le bon sens.
	Spécialité/option :		
	Repère de l'épreuve :		
	Epreuve/sous-épreuve :		
	<i>(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)</i>		
	Note :	Appréciation du correcteur :	
			
	* Uniquement s'il s'agit d'un examen		

PARTIE HYGIENE ET SECURITE

CODE EPREUVE :		CONCOURS :	SPECIALITE :
		OUVRIER PROFESSIONNEL	INSTALLATIONS ELECTRIQUES
SESSION 2000	SUJET	EPREUVE : ADMISSIBILITE N°1	
Durée : 2h	Coefficient : 3	Code sujet : 73NB00	Page : 16/19



Evolution du nombre d'accidents d'origine électrique par rapport à l'ensemble des accidents du travail de puis 1985.

Année	Accidents du travail avec arrêt (France entière)	Accidents du travail d'origine électrique (France entière)	Pourcentage
1985	731 806	1 306	0,18
1986	690 602	1 228	0,18
1987	662 800	1 259	0,19
1988	690 182	1 200	0,17
1989	737 477	1 288	0,17
1990	760 922	1 308	0,17
1991	787 111	1 288	0,16

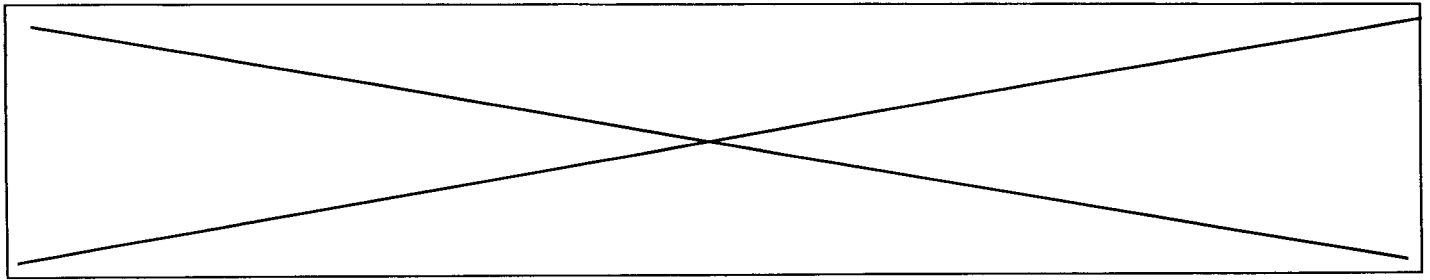
1 – En une phrase, commenter l'évolution du pourcentage d'accidents d'origine électrique. (1 point)

.....

2 – Relier par des flèches les éléments correspondants. (0,5 x 4 = 2 points)

- | | |
|--|---|
| <p>classe 0 ●</p> <p>classe I ●</p> <p>classe II ●</p> <p>classe III ●</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● outils dont les parties accessibles sont séparées des parties actives par une double isolation ● outils destinés à être uniquement alimentés en très basse tension (< 50 V) ● outils ayant une isolation fonctionnelle mais pouvant comporter une ou plusieurs masses non interconnectées ● outils ayant au moins une isolation fonctionnelle comportant une borne de terre reliée à toutes les masses. |
|--|---|

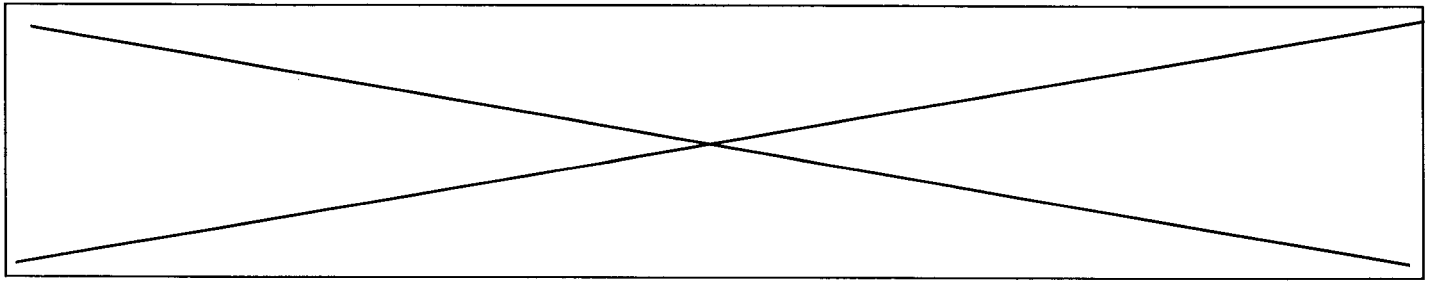
CODE EPREUVE :		CONCOURS : OUVRIER PROFESSIONNEL	SPECIALITE : INSTALLATIONS ELECTRIQUES	
SESSION 2000	SUJET	EPREUVE : ADMISSIBILITE N°1		
Durée : 2h	Coefficient : 3		Code sujet : 73NB00	Page : 17/19



3 – Cocher la bonne réponse. (0,5 x 8 = 4 points)

	VRAI	FAUX
- le risque électrique est d'autant plus grave que l'intensité du courant est élevée.		
- la résistance du corps humain varie en fonction de l'état d'humidité de la peau.		
- en courant alternatif le temps de passage du courant n'est pas un facteur de gravité.		
- le courant alternatif ne produit pas en général sur l'homme des effets plus dangereux que le courant continu.		
- l'électrocution n'entraîne pas la mort.		
- la téτανisation cesse quand le courant ne passe plus.		
- la parties les plus touchées par les brûlures sont les mains.		
- toute personne habilitée peut effectuer des travaux sous tension quelle que soit son habilitation.		

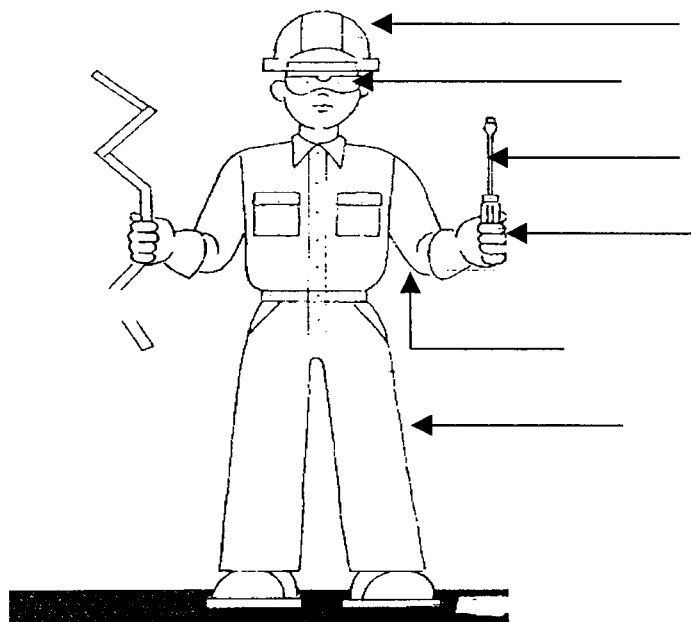
CODE EPREUVE :		CONCOURS : OUVRIER PROFESSIONNEL	SPECIALITE : INSTALLATIONS ELECTRIQUES	
SESSION 2000	SUJET	EPREUVE : ADMISSIBILITE N°1		
Durée : 2h	Coefficient : 3		Code sujet : 73NB00	Page : 18/19



4 – Cocher la ou les cases correspondantes. (0,5 x 8 = 4 points)

Moyens de prévention	Protection contre		
	Contact direct	Contact indirect	Incendie explosion
- gants isolants			
- lunettes de protection			
- prise à éclipse			
- protection contre l'introduction de l'eau			
- armoires, coffres			
- information du personnel			

5 – Annoter les schéma des équipements individuels de protection. (0,5 x 8 = 4 points)



CODE EPREUVE :		CONCOURS : OUVRIER PROFESSIONNEL	SPECIALITE : INSTALLATIONS ELECTRIQUES	
SESSION 2000	SUJET	EPREUVE : ADMISSIBILITE N°1		
Durée : 2h	Coefficient : 3		Code sujet : 73NB00	Page : 19/19